



HAL
open science

Domenico Sauli : un Génois à la cour de Milan (1524-1546)

Ludovic Fina

► **To cite this version:**

Ludovic Fina. Domenico Sauli : un Génois à la cour de Milan (1524-1546). Alice Carette; Rafael M. Girón-Pascual; Raúl González Arévalo; Cécile Terreaux-Scotto. Italie et Espagne entre Empire, cités et États : constructions d'histoires communes (XVe-XVIe siècles), Viella, pp.321-338, 2017, 9788867286027. hal-03572031

HAL Id: hal-03572031

<https://hal.science/hal-03572031>

Submitted on 7 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LUDOVIC FINA

DOMENICO SAULI : UN GÉNOIS À LA COUR DE MILAN DE 1524 À 1546

Les activités marchandes et bancaires de Domenico Sauli, ses missions diplomatiques en Italie et en Europe, ses contacts avec de nombreuses personnalités historiques de haut rang, ses diverses charges à Gênes et à Milan le placent au centre de la culture, des affaires et des décisions politiques de son temps. Après s'être installé de façon stable à Milan en 1527, Domenico Sauli franchit rapidement les marches du pouvoir, d'abord auprès du duc Francesco II Sforza puis, pour un temps seulement, auprès de l'empereur Charles Quint.

À travers l'étude du parcours de ce Génois, peu connu mais emblématique à bien des égards, et de ses écrits pour la plupart inédits et dignes du plus grand intérêt, nous nous proposons d'apporter, par l'analyse de ses activités économiques et de ses réseaux, un éclairage nouveau sur les rapports politiques qu'entretiennent les Italiens avec l'Espagne à un moment où la péninsule italienne fait l'objet des prétentions hégémoniques de la France et du Saint-Empire sur lequel Charles Quint règne depuis 1519.

Pour cela, nous nous appuyerons largement sur le *Ragionamento di Domenico Sauli a Francesco suo figliuolo nel quale si narrano alcuni particolari avvenimenti della vita sua*.¹ Ce témoignage, à première vue d'ordre privé et que nous pourrions aisément rapprocher du genre des mémoires, est en réalité un rapport très circonstancié des activités de Domenico Sauli entre 1524 et 1546, rédigé dans le but de prouver son innocence face aux accusations de malversations financières dont il fut l'objet en 1542. Afin d'appuyer sa défense en vue d'un éventuel procès, il choisit par ailleurs d'insérer, à la fin du *Ragionamento*, diverses lettres écrites entre 1547 et 1561.

En effet, en 1542, les Espagnols, arrivés à Milan après la mort du dernier duc et l'annexion du duché au Saint-Empire en 1535, trouvant en Domenico Sauli un frein puis un obstacle incontournable à leurs ambitions tant économiques que politiques, l'accusèrent de s'être frauduleusement approprié quarante mille écus dans le cadre d'un contrat de sel qui le liait au duché de Milan entre 1527 et 1530, soit plus de dix ans auparavant. Malgré l'audience que l'empereur lui accorda en 1542 en Espagne et malgré ce dossier de défense qu'il ne manqua pas de lui remettre – c'est d'ailleurs très probablement cet exemplaire que nous retrouvons aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Nationale de Madrid –² et qu'il veut, naturellement, conforme aux attentes de la machine judiciaire, Domenico Sauli fut cependant destitué de ses fonctions et dut faire face à un très long et coûteux procès.

Se fonder sur ce seul document, capital mais ô combien orienté,³ dont la composition commence potentiellement en 1538 – quand le marquis del Vasto, Alfonso III d'Avalos, capitaine général des armées impériales de Lombardie depuis 1536, fut nommé gouverneur du duché de Milan – et se poursuit, au moins, jusqu'en 1561 – date de la dernière lettre qui y est jointe –, représente l'écueil que nous désirons à tout prix éviter. C'est pourquoi nous confronterons

¹ Bibliothèque Universitaire de Gênes, ms. E. II. 29, in-quarto Ir, inédit dont nous ne donnons désormais que la foliotation en chiffres romains.

² Bibliothèque Nationale de Madrid, ms. 1010, ff. Ir-XXXv, inédit.

³ Outre le désir de se justifier auprès de l'empereur et de bénéficier ainsi de l'appui de celui-ci, Domenico Sauli entend également légitimer son départ de Gênes pour Milan.

l'ensemble de nos observations à la très riche correspondance de Domenico Sauli ainsi qu'à de nombreuses autres sources contemporaines de la période examinée.

Par conséquent, cette étude portera sur les activités politiques de Domenico Sauli entre 1524 et 1528 – période durant laquelle il quitte Gênes pour s'installer à Milan au service du duc de Milan – puis entre 1528 et 1536 – période où son allégeance à l'empereur se construit à partir de ses activités économiques. Cette étude s'intéressera enfin aux difficultés politiques rencontrées par Domenico Sauli, à partir de 1536, difficultés fortement liées à ses activités économiques. Dès lors, le parcours politique et économique de Domenico Sauli apparaîtra régi par les relations politiques, économiques mais aussi culturelles qu'il entretient avec ses pairs au cœur des relations entre les villes et les États d'Espagne et d'Italie.

1524-1528 : DOMENICO SAULI, UN TÉMOIN IMPARTIAL ENTRE L'ESPAGNE ET L'ITALIE ?

Dès l'incipit de son discours, Domenico Sauli signale à son fils aîné, Francesco, qu'il se trouve dans l'obligation de signaler ses activités afin de pouvoir lui expliquer les raisons qui le poussèrent à quitter Gênes et à s'installer à Milan. Domenico Sauli se voit alors contraint de traiter « d'une manière fort succincte, de la plupart des grands évènements dont l'Italie [est] le théâtre ».⁴

Plus que la concision mise en œuvre par Domenico Sauli, c'est l'apparente neutralité qu'il déploie sans relâche qui attire l'attention. Que les faits soient favorables ou non à l'Espagne, Domenico Sauli les expose sobrement et se pose en témoin. C'est le cas notamment lorsqu'il présente le dénouement de la bataille de Pavie du 24 février 1525,⁵ la réaction de Clément VII face à cette défaite et à l'emprisonnement du roi⁶ puis, en 1528, face à la préparation d'une descente impériale en Italie.⁷ À ces deux occasions, le pape demande à Domenico Sauli, qu'il connaissait bien avant son pontificat, de se rendre en ambassade auprès du duc de Milan dont il était proche. Domenico Sauli accepte ;⁸ le témoin narrateur des faits historiques devient alors un acteur dont le rôle s'oppose clairement à l'Espagne.

Pourquoi, dans un document dont l'objectif de son auteur est d'être aidé par l'empereur, Domenico Sauli expose-t-il son implication dans la farouche opposition que l'empereur rencontre en Italie ? Doit-on circonscrire notre réponse au seul fait que cette opposition était connue et n'avait pas échappé à ses contemporains dont Guicciardini⁹ et Varchi ?¹⁰ Ce seul élément semble

⁴ C. G. A. Lambert, *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Carpentras*, Imprimerie E. Rolland, Carpentras 1862, II, p. 399.

⁵ « In quella battaglia Francesi furono tutti rotti et il re fatto prigione con tutta la nobiltà di Francia » (IIIr-v).

⁶ « Questa vittoria in due dì fù intesa a Roma et fù horribile a papa Clemente et a tutto il resto d'Italia et massime a quelli che non si trovano confederati con l'imperatore ; et a me accadde in quel tempo di veder una gran sospensione nell'animo del papa [...] » (IVr).

⁷ « Et mentre io stava tuttavia in Orvieto s'intese per avisi di Alemagna et di Venetia che l'imperadore haveva dato ordine per levare XI mila Alemanni et due mila cavalli per mandarli in Italia [...]. Per questa nova il papa si contristò assai temendo di dover esser forzato di andar vagando per lo mondo per assicurar la persona sua » (XXVv-XXVIr).

⁸ Vr-v et XXVIr.

⁹ F. Guicciardini, *Storia d'Italia*, Einaudi, Torino 1971 [1561], XVI, VIII, p. 1647.

¹⁰ B. Varchi, *Storia Fiorentina*, Appresso Pietro Martello, Colonia 1721, II, p. 13.

trop restrictif. Domenico Sauli fait ce choix car cela étaye l'édification de son propre personnage, qu'il veut honnête et loyal envers son maître, qu'il s'agisse du duc de Milan ou de l'empereur.

D'autre part, Domenico Sauli justifie ses actes en légitimant le double jeu du duc envers l'empereur qui, en réalité, projetait de mettre Charles III de Bourbon à la tête de Milan :

Hor chi vorrà dunque dire che 'l duca senza legitima causa habbia mancato all'imperadore et si sia accostato alla volontà del papa [...] ?¹¹

Pour authentifier cette information capitale, Domenico Sauli n'hésite du reste pas à préciser que c'était le grand chancelier de l'empereur, Mercurino Arborio di Gattinara qui en avait informé son ami le duc de Milan :

[...] il che il duca seppe anco piu chiaramente doppoi che 'l duca di Borbone fù andato in Ispagna percio che Mercurino di Gattinara gran cancelliero dell'imperadore chiamando a se Tomaso del Mayno ambasciatore del duca all'imperatore gli disse sotto giuramento di secretezza che egli sentiva farsi pratiche col mezzo di Carlo di Lannoya di dar lo stato di Milano al duca di Borbone, per la qual cosa lo essortava come amico che egli era del duca che egli stesso in persona per non cometter tal cosa in niun modo a lettere venisse dal duca per parte di esso Mercurino et lo advertisse di ciò che passava.¹²

Mettre en lumière ce réseau ne pouvait nuire en rien puisque Mercurino Arborio di Gattinara, ce Piémontais dévoué à la cause espagnole puis impériale, était déjà mort au moment de la composition du discours.

Domenico Sauli ne cache aucunement son rôle politique dans l'opposition que rencontre l'empereur dans la péninsule italienne ; les événements qu'il passe sous silence et laisse « all'istoria »¹³ ainsi que les choix qu'il opère dans l'écriture lui permettent seulement de le minimiser.

C'est ce que nous constatons en examinant un certain nombre de documents confidentiels.¹⁴ Ceux-ci prouvent que Domenico Sauli est au cœur des tractations politiques qui agitent, d'une part, les différents États italiens et, d'autre part, la France et l'Angleterre dont le but com-

¹¹ XVIIr.

¹² XVIv-XVIIr.

¹³ XXVIIv.

¹⁴ À savoir : la correspondance inédite conservée aux Archives d'État de Milan (dorénavant ASMI), Carteggio Visconteo Sforzesco, Potenze Estere, Venezia, 1275-1276 ; la lettre de Giovanni Matteo Giberti à Domenico Sauli (Rome, 19 septembre 1525) (G. Ruscelli, *Delle lettere di principi le quali si scrivono da principi, o a principi, o ragionano di principi*, Appresso Giordano Ziletti, Venezia 1581, I, pp. 174r-175r) ; la lettre de Jacopo Sadoletto à Domenico Sauli (Rome, 25 juillet 1526) (idem, *Lettere di principi le quali si scrivono o da principi, o a principi, o ragionano di principi*, Appresso Giordano Ziletti, Venezia 1575, II, pp. 158r-v et idem, *Delle lettere di principi, le quali o si scrivono da principi, o a principi, o ragionano di principi*, Gio. Van Ghelen Stampatore Cesareo, Vienna 1720 [réédition de l'édition de 1581], II, pp. 2r-v) ; la lettre de Domenico Sauli au duc de Milan (Venise, 20 août 1526) (G. Müller, *Documenti che concernono la vita pubblica di Girolamo Morone*, Stamperia Reale, Torino 1865, pp. 593-604 et A. Neri, « Alcune lettere di Domenico Sauli », in *Giornale ligustico di archeologia, storia e belle arti*, Tipografia del Regio Istituto Sordo Muti, Genova 1881, pp. 252-259) ; la lettre de Domenico Sauli à Giovanni Battista Sanga (Venise, 27 octobre 1526) (G. Ruscelli, *Lettere*, pp. 174r-175v et idem, *Delle lettere*, II, pp. 17r-18r) ; la lettre adressée de Rome par Giovanni Battista Sanga à Domenico Sauli de Rome le 5 novembre 1526 (idem, *Lettere*, p. 175v et idem, *Delle lettere*, II, p. 18r) ; les lettres de Domenico Sauli au duc de Milan [Venise, 9 (A. B. Hinds, *Calendars of State papers and manuscripts existing in the archives and collections of Milan 1385-1618*, T. F. Unwin, London 1912 consultable en ligne sur le site de la British History) et 14 novembre 1526 (*ibidem* et ASMI, Carteggio Visconteo Sforzesco, Potenze Estere, Venezia, 1275, inédit)] et enfin la lettre de Domenico Sauli au duc de Milan (Venise, 23 novembre 1526) (G. Müller, *Documenti*, pp. 616-617 et A. Neri, « Alcune lettere », pp. 263-264).

mun est d'apporter « [...] un gran contrapeso [...] et [de mettre] un freno [...] »¹⁵ aux ambitions hégémoniques de Charles Quint en Italie et, ainsi, d'empêcher « [...] la ruina d'Italia [...] ».¹⁶

Ainsi, dans une lettre du 10 septembre 1525, pour répondre aux inquiétudes de Domenico Sauli concernant la fiabilité du marquis de Pescara, Ferdinando Francesco d'Avalos, – et, donc, celle du grand chancelier du duché de Milan, Girolamo Morone –, Giovanni Matteo Giberti, évêque de Vérone et dataire papal, appuie son argumentation sur les événements dont il a connaissance et qu'il détaille, ainsi que sur les manœuvres politiques contre l'Espagne qui ont lieu dans le plus grand secret : dès lors, Domenico Sauli fait partie des quelques personnes pleinement informées de la situation politique, à laquelle, cela va de soi, il participe.

À partir de ces documents, nous avons classé les personnes mêlées à ces négociations en quatre groupes : celles qui sont absentes du discours de Domenico Sauli ; celles que nous trouvons, dans le discours, avant 1528 ; celles que nous ne trouvons qu'à partir de 1528 ; et enfin, celles qui apparaissent dans tout son discours. Ainsi, nous remarquons que dans son discours Domenico Sauli dissimule l'ampleur des réseaux qui sont les siens entre 1525 et 1528 selon trois modalités : en minimisant les contacts, même indirects, qu'il avait avec certaines personnes ;¹⁷ en signalant ses liens, parfois strictement professionnels, après 1528 avec d'autres ;¹⁸ ou mieux en taisant le nom de certains.¹⁹

Tous ces “adjuvants” d'une Italie libérée des puissances étrangères, majoritairement au service du pape, œuvrent incontestablement contre l'Espagne de concert avec Milan, Venise, Gênes, la France et l'Angleterre. La variété de leurs origines et de leurs parcours prouvent incontestablement que ce sont toutes les forces italiennes qui sont représentées : le cardinal Sigismondo Gonzaga est, par des liens de parenté ou par ses activités, proche de Mantoue, Ferrare, Modène, Reggio Emilia et Urbino ; Bernardino Castellari est quant à lui lié au marquisat de Monferrat où il est né – les Paleologi, à la tête de ce fief, l'appuient notamment dans sa carrière ecclésiastique – ainsi que, par voie de conséquence, au duché de Savoie.

Dans son discours, avant 1528, Domenico Sauli ne prend nullement position par rapport à l'Espagne :

[...] restava all'imperadore in Italia poca gente di guerra essendosene partiti gli Alemanni et il numero delli Spagnuoli molto scemato per molti che se n'erano partiti richi per molte prede fatte et nella guerra et nella pace.²⁰

¹⁵ G. Ruscelli, *Delle lettere*, I, p. 175v.

¹⁶ G. Ruscelli, *Delle lettere*, II, p. 19v. Bien que cette lettre ne soit pas datée (*ibidem*, pp. 18v-19v) et qu'elle soit, dans l'édition de 1575, adressée à Frédéric II Gonzague, marquis de Mantoue (*idem*, *Lettere*, pp. 174r-175v), une lecture attentive permet de confirmer qu'elle a bien été adressée à Domenico Sauli entre 1525 et 1526.

¹⁷ Domenico Sauli atténue son implication dans la constitution, en Italie, d'une opposition à Charles Quint en minimisant ses liens avec les instigateurs de celle-ci, comme par exemple avec Giovanni Matteo Giberti qui ne serait qu'un simple ami [« Fra 'l detto Giberto et me, era molt'anni inanti grand amicitia et benivolentia » (IIr)].

¹⁸ V. note 14.

¹⁹ Domenico Sauli tait notamment le nom de Louis de Canossa, évêque de Bayeux, qui, en septembre 1524, partit en ambassade, à la demande de François I^{er}, auprès du pape avant de rejoindre le 3 juin 1525 Venise où, après un an de négociations, il parvint à associer cette république à la ligue de Cognac. De la même façon, il tait le nom d'un ambassadeur de Clément VII, Uberto Gambarà, envoyé en 1525 en France puis, l'année suivante, en Angleterre, auprès du cardinal de York, Thomas Wolsey, qui n'est d'autre part pas nommé dans le discours de Domenico Sauli.

²⁰ Xr.

Ici, aucun jugement de valeur, une simple constatation peu surprenante dans ce contexte belliqueux. De même, il ne cite pas le responsable du sac de Rome qui n'est autre que Charles III de Bourbon, au service de l'empereur :

[...] quel essercito con molta avaritia, crudeltà et impietà la saccheggiarono che fù cosa miserabil da vedere et udire ; et hora a me sarebbe molto lunga et impertinente il raccontarla.²¹

Toutefois, Domenico Sauli n'est pas toujours aussi avare de commentaires, notamment à propos de Girolamo Morone qui ne bénéficie pas d'une ellipse :

Il Morono acceso per se stesso di grand odio dell'essercito cesareo et particolarmente della gente spagnuola [...].²²

Cependant, les propos de Sauli ne pouvaient en aucun cas porter atteinte à Girolamo Morone, déchu depuis son arrestation par le marquis de Pescara le 14 octobre 1525 et passé de vie à trépas au matin du 15 décembre 1529.

En revanche, Domenico Sauli met l'accent sur la trahison du marquis de Pescara qu'il présente dans son discours comme un Espagnol, malgré le fait que la famille de celui-ci, d'origine aragonaise, vive en Italie depuis le milieu du XV^e siècle. En effet, le marquis de Pescara avait été approché par Girolamo Morone, qu'il fréquentait, pour le compte du duc de Milan dont il était l'ami :

[...] 'l marchese era veramente mal contento et che riteneva l'amicitia col duca di Milano et che comunicava le cose sue assai con Hieronimo Morono [...].²³

Mécontent du peu de reconnaissance exprimée par l'empereur, le marquis de Pescara avait prêté l'oreille aux propositions du duc de Milan et de la Papauté qui lui avaient en effet promis la suzeraineté du royaume de Naples en échange de la libération de François I^{er}. Le transfert en Espagne du roi de France poussa le marquis de Pescara à ne plus vouloir changer de camp et à informer tardivement l'empereur des tractations politiques menées contre lui :

[...] io non so gia con qual pretesto o colore il marchese si potesse escusare con l'imperadore di havere tardato fin all'hora a scoprir quelle cose che si erano trattate col papa et col duca di Milano fin dal mese di Aprile ; pero io mi rimetto et lascio questo alla verità.²⁴

À l'inverse, dans sa correspondance, Domenico Sauli se montre peu timoré dans ses prises de position vis-à-vis de l'Espagne à laquelle il s'oppose incontestablement entre 1524 et 1528. Outre le fréquent champ lexical de l'ennemi que nous retrouvons sous sa plume, nous remarquons l'inquiétude (« [...] io ho più paura [...] et temo più di questo [...] »)²⁵ dont fait part Domenico Sauli au duc de Milan au sujet de la possible suprématie de Charles Quint en Italie qui contraindrait alors les Italiens à se promener « [...] con la correggia al colo [...] ».²⁶

En définitive, entre 1524 et 1528, contrairement à ce qu'il présente dans son discours et comme le prouve sa correspondance, Domenico Sauli s'investit pleinement dans l'opposition que

²¹ XXXIVr-v.

²² VIIIv.

²³ VIv.

²⁴ XVIr-v.

²⁵ G. Müller, *Documenti*, p. 594.

²⁶ *Ibidem*, p. 602.

rencontre l'empereur dans la péninsule italienne et apparaît dans sa correspondance tout à fait hostile envers l'Espagne.

1528-1536 : DOMENICO SAULI AU SERVICE DE L'ITALIE ET DE L'ESPAGNE ?

Durant cette période, si l'on excepte l'éphémère espoir de François I^{er} de s'affirmer en Italie en 1528 puis en 1536, la situation politique, au moins pour ce qui concerne la péninsule italienne, connaît une accalmie. Les États italiens, inquiets vis-à-vis de l'expansion de l'Empire ottoman, dirigé par Soliman le Magnifique, dont la France s'est considérablement rapprochée, se repositionnent progressivement en faveur de Charles Quint qui se pose alors en défenseur de la chrétienté²⁷.

Cette union contre l'Empire ottoman,²⁸ provoque, de la même manière, une évolution de la position de Domenico Sauli, désormais pris entre le duc de Milan et l'empereur. Conscient de l'absolue nécessité de s'adapter aux fluctuations politiques, Domenico Sauli, qui connaissait depuis 1525 la santé fragile du duc de Milan,²⁹ antcipa très tôt son insertion dans le système espagnol.

Cette attitude ambiguë semble déjà visible en 1528 lorsque Domenico Sauli apporte une aide déterminante à sa patrie d'origine : après avoir rendu, le 12 septembre, la liberté à sa cité, Andrea Doria craint que le comte de Saint-Pol, François I^{er} de Bourbon, au service de la France, réussisse, avec l'appui militaire de Milan, à reprendre Gênes dont a été chassé Teodoro Trivulzio ; il envoie alors Domenico Sauli et son frère Ottaviano à Milan afin qu'ils persuadent le duc de ne pas aider la France. L'action des Génois est un succès.³⁰ Si l'opposition du duc de Milan et de Domenico Sauli à la France est ici parfaitement claire, leur rapprochement avec l'Espagne est-il aussi évident ? Francesco II Sforza ne préférerait-il pas simplement que « la porta [,] la chiave »³¹ même, de l'Italie soit libre comme le lui suggèrent les Génois ?³²

Dans son discours, Domenico Sauli précise en outre qu'Andrea Doria qui, bien qu'« [...] acconciato con l'imperadore [...] »,³³ avait agi, certes « [...] come cittadino genovese, non come capitano dell'imperadore [...] »,³⁴ mais « [...] pochi dì dopoi che egli fu accordato con l'imperadore [...] ».³⁵ Domenico Sauli ne semble pas vouloir trancher. Peut-être désirait-il seule-

²⁷ AA. VV., *Storia di Milano*, Fondazione Treccani degli Alfieri per la storia di Milano, Milano 1957 et 1961, VIII (IV-V) et X (I) ; C. Duvauchelle, *François I^{er} & Soliman le Magnifique : les voies de la diplomatie à la Renaissance*, Réunion des musées nationaux, Paris 2009.

²⁸ « [...] con tutto l'essercito suo unito et disposto per combattere col Turco [...] » (XXXVr) et « Et nel medesimo tempo l'imperadore ritrovandosi in Alemagna preparò egli ancora un grossissimo essercito così di gente alemanna da piedi et da cavallo come di Italiani et Spagnuoli » (XXXIVv-XXXVr). Cette union se reproduit en 1536 lorsque François I^{er} tentera de faire valoir ses droits sur Milan : « [...] in Asti, dove egli [Charles Quint] haveva ordinato che si facesse la massa dell'essercito, il quale tra gente alemanna da piedi et da cavallo et Italiani et Spagnuoli [...] » (XLIIIv).

²⁹ XIr-v, XIIvXIIIr, XIVv, XIXv-XXr et G. Ruscelli, *Delle lettere*, I, p. 174v.

³⁰ XXIXr.

³¹ F. Chabod, *Lo Stato di Milano nell'epoca di Carlo V*, Einaudi, Torino 1961 [1934], p. 214.

³² « Et al duca fù facil cosa il persuader che di ragione piu gli dovessi piacere la republica di Genova in libertà che soggetta a Francesi o all'imperadore, essendo il duca informato che nell'accordio privato di Andrea d'Orta l'imperadore haveva promesso di conservar in libertà quella republica in quel modo che il detto Andrea d'Orta et i cittadini genovesi l'havessero riformata » (XXIXr).

³³ XXVIIv.

³⁴ *Ibidem*.

³⁵ XXVIIv-XXVIIIr.

ment aider Andrea Doria qui, en 1542 et 1546, adressera de nombreuses intercessions en sa faveur à l'empereur ainsi qu'à son secrétaire et conseiller, Francisco de los Cobos y Molina (1477-1547) ?³⁶ Peut-être désirait-il seulement aider sa famille, alliée aux Doria, qui profita, du reste, pleinement de la situation en prenant la tête d'un des vingt-huit "alberghi"³⁷ de la jeune république oligarchique de Gênes et rassembla autour d'elle onze autres anciennes familles génoises ?

Dans ce même discours, Domenico Sauli poursuit l'édification de l'image de son propre personnage en le faisant cette fois apparaître comme l'un des rares serviteurs du duc de Milan, choisi autant pour ses compétences que pour son sérieux, appelé à l'assister dans tous ses déplacements :

Volve il duca in quel viaggio che io sempre et di continuo gli fossi appresso et per negoziare non volse menar seco alcun'altro dei suoi consiglieri forse per andar piu espedito, tanto è che essendoli necessario per molti particolari in quel viaggio haver da negotiar con l'imperadore et col suo consiglio et con 'l papa ancora, non si servì in tutti quei negotii d'altro ministro che di me.³⁸

Le Génois se retrouve ainsi chargé, pour le compte du duc, des négociations, principalement économiques, des deux paix de Bologne mais aussi de la mise en œuvre des décisions prises. Par exemple, suite à la première paix de 1530, Domenico Sauli, Giacomo Filippo Sacchi³⁹ et Alessandro Bentivoglio⁴⁰ doivent collaborer avec deux commissaires choisis par l'empereur ; ainsi firent-ils « [...] espeditamente et con buona amicitia et cortesia [...] ».⁴¹ À l'occasion de la deuxième paix entre 1532 et 1533, Domenico Sauli négocie cette fois directement avec l'empereur et ses conseillers.⁴²

Domenico Sauli ne précise cependant pas si les personnes avec qui il collabore, lors de ces deux événements, sont des Espagnols ou des Italiens au service de l'Espagne. Y avait-il d'ailleurs pour ce marchand une différence ?

Grâce à son implication politique et économique, Domenico Sauli poursuit donc son ascension auprès du duc de Milan et se rapproche peu à peu de l'Espagne, notamment en réorganisant ses réseaux.

Plus que l'amitié retrouvée entre le duc de Milan et l'empereur, c'est celle qu'il partage avec Francisco de los Cobos y Molina qui lui permet une réconciliation avec Charles Quint. En effet, Domenico Sauli qui était l'interlocuteur principal de cet Espagnol dans le duché de Milan, indique :

³⁶ Archives Générales de Simancas, Fondos de Instituciones del Antiguo Régimen, Consejo de Estado, Negociación de Génova, 1375, ff. CXLVIIr-CXLVIIIv, inédit (Gênes, 10 mars 1542) et 151, ff. CCLXXXVIIr-CCLXXXVIIIv, inédit (Gênes, 8 juin 1542) ; 1378, 133, ff. CCXXXVIIIr-CCXLv, inédit (Gênes, 22 novembre 1546), 140, ff. CCLIIr-CCLIIIv, inédit (Gênes, 28 août 1546) et 160, ff. CCXCIVr-CCXCVv, inédit (Gênes, 8 mai 1546).

³⁷ À propos de ces structures politiques réunissant plusieurs familles patriciennes génoises, v. E. Grendi, « Profilo storico degli alberghi genovesi », in *Mélanges de l'École française de Rome : Moyen-Âge, Temps Modernes*, EFR, Roma 1975, LXXXVII, 1, pp. 241-302.

³⁸ XXXVv.

³⁹ Président du Sénat de Milan depuis le 1^{er} mars 1531 (F. Arese, « Le supreme cariche del ducato di Milano », in *Archivio Storico Lombardo*, Società storica lombarda, Milano 1972, XCVII, p. 82).

⁴⁰ Fils du seigneur de Bologne Giovanni II Bentivoglio et d'Ippolita Sforza et dont l'ascension dans le duché de Milan est bien connue.

⁴¹ XXXIIr.

⁴² « [...] in quel viaggio haver da negotiar con l'imperadore et col suo consiglio [...] » (XXXVv).

[...] [Francisco de los Cobos y Molina] mi accarezzò sempre et sempre mi fece facili tutti i negotii che con lui accadettero trattare. Oltre di cio io mi avidi et seppi che egli haveva facto buona relatione di me et del mio negotiar all'imperadore et sapendo egli che l'imperadore haveva inteso quello che io haveva trattato nell'anno de XXV et XXVI dell'alienatione di papa Clemente et del duca da lui et percio haveva poco buona opinione dell'animo mio al servitio suo operò tanto che l'imperadore mutò questa opinione che haveva di me [...].⁴³

Con questo signor comendator maggior che egli si usava nominarlo particolarmente a me, accadè fin dal principio negoziare tutte le cose che accadevano tra l'imperadore et il duca il quale per la sua bontà et cortesia, percioche in vero io lo conobbi sempre per bono et virtuoso huomo [...] et io me n'avidì essendomi accaduto di comissione del duca andar dall'imperadore per negotii che occorrevano che egli mi vedeva et ascoltava et rispondeva piu benignamente che prima che mi avidi che nasceva dall'ufficio che 'l comendator maggior haveva fatto.⁴⁴

Par ailleurs, Domenico Sauli s'avère être un hôte parfait, particulièrement envers Francisco de los Cobos y Molina : il l'accueille avec toute sa suite, dans sa demeure milanaise, durant une vingtaine de jours ; il lui tient compagnie et l'accompagne dans son voyage de retour qu'il prend également à sa charge :

Venendo l'imperadore dunque all'hora nello stato di Milano parve al duca che io dovessi assistentemente far compagnia al comendator maggior parendogli che cosi a lui dovessi esser in piacere ; et cosi venendo a Milano lo alloggiài in casa mia con tutta la sua famiglia et vi stette alquanti giorni a mie spese con sua comodità et satisfattione, per questo io ne vidi tanto che di quell'alloggiamento mi parve vederlo ricreato assai. Vinti giorni dopo quando l'imperadore si partì in Vigevano dove haveva passato quel tempo nei piaceri della caccia ; et poi se n'era andato in Alessandria per andar a Genova si partì anco il comendator maggior di Milano et per la via di Pavia se n'andò in Alessandria a trovar l'imperadore et per tutto quel camino io ordinai che fosse alloggiato et accarezzato come a Milano ; et io sempre gli fui appresso et l'accompagnai fin in Alessandria dove ritrovai il duca che sempre haveva accompagnato l'imperadore il quale quattro o sei giorni dopoi, se n'andò a Genova et il duca tuttavia era con lui et io appresso il duca.⁴⁵

À Gênes, il négocie le mariage du duc de Milan avec Christine de Danemark, nièce de Charles Quint,⁴⁶ avec deux membres du conseil impérial, Nicolas Perrenot de Granvelle et monseigneur de Prato.⁴⁷ Les services de Domenico Sauli qui réussit à faire accepter ce mariage au duc de Milan, à qui avait été promise, par erreur, Marie de Guise plus apte à enfanter rapidement, furent fortement appréciés par l'empereur qui lui fit même parvenir une lettre de créance :

[...] et dell'opera che io feci in questo negotio ne fu fatto relatione all'imperadore et ai suoi li quali mi dimostrarono haverla havuta molto a caro.⁴⁸

[...] arrivata la duchessa [Christine de Danemark], ricercò di parlarmi privatamente et poscia di havermi dette alcune buone parole et amorevoli per parte dell'imperadore, strinse il suo ragionamento a dirmi che l'imperadore haveva voluto particolarmente a me fra i servitori del duca raccomandar, per dir come egli disse, la duchessa in tutto quello che a lei fosse accaduto servirsi di me et del consiglio del mio ; et dopo di questo ragionamento mi diede una lettera di credenza in esso monsignor di Prato la quale deve esser nello scrinio mio insieme con un fascietto d'altre lettere dell'imperadore. Io risposi il meglio ch'io seppi quel che mi parve a me convenersi et egli mostrò restar satisfatto di me. Et ancor che io all'hora

⁴³ XXXVIv.

⁴⁴ XXXVIr-XXXVIIr.

⁴⁵ XXXVIIr-v.

⁴⁶ XIIIv-XIVr, XXXVIIv-XXXVIIIv, A. Neri, « *Alcune lettere* », p. 254 et G. Müller, *Documenti*, p. 596.

⁴⁷ « [...] primo cameriero et del consiglio dell'imperadore [...] » (XLv).

⁴⁸ XXXVIIIv.

pensassi che l'imperadore havesse fatto far questo medesimo officio con altri ministri del duca, intesi però che ad altri non si era per questa causa in tal modo né scritto né ragionato.⁴⁹

En définitive, Domenico Sauli tend à prouver, dans son discours, qu'il rendait dès 1527 service à Charles Quint et aux Espagnols avec qui il entretenait de bons rapports, même lorsqu'il était au service du duc de Milan.

La meilleure preuve de ce repositionnement ne réside-t-elle pas dans le maintien de Domenico Sauli dans les puissantes fonctions qu'il avait acquises à Milan, après la mort de Francesco II Sforza, le 24 octobre 1535 ? Encore favorisé par Francisco de los Cobos y Molina, Domenico Sauli poursuit son ascension – il conserve en effet ses fonctions à Milan, notamment celle du “Magistrato delle Entrate Ordinarie”, “ministre des finances” dirions-nous de nos jours, acquise le 30 août 1534 –⁵⁰ « [...] in servizio dell'imperador et con buonissima intelligentia con Antonio d[e] Leyva [...] »,⁵¹ condottiere impérial originaire de Navarre et capitaine général des armées impériales en Lombardie, à qui a été confié le duché de Milan.

Après s'être hissé au sommet de l'administration du duché de Milan sous Francesco II Sforza, après avoir réussi avec brio sa réinsertion dans la gestion espagnole du duché où il choisit de rester, Domenico Sauli verra sa position se détériorer avec l'arrivée d'un autre “Espagnol”...

1536-1546 : DÉCLIN DE DOMENICO SAULI ORCHESTRÉ PAR UN “ESPAGNOL”

Le 7 septembre 1536, Antonio de Leyva meurt de la goutte au cours d'une campagne militaire en Provence. L'empereur confie alors le gouvernement de Milan à Alfonso III d'Avalos – présenté également par Domenico Sauli dans son discours comme un Espagnol –, pour les affaires militaires, et à Marino Ascanio Caracciolo, pour les affaires civiles.

Bien conscient de l'importance cruciale des réseaux, Domenico Sauli développe des relations avec, entre autres, ces deux nouveaux représentants de l'empereur à Milan qu'il invite au mariage de sa fille Lucia en 1538. À cette occasion, Domenico Sauli rappelle que ses rapports avec le nouveau capitaine des armées sont plus que satisfaisants puisque ce dernier propose à son gendre une position avantageuse dans l'armée.⁵²

Dans son discours, Domenico Sauli expose toutefois l'extrême animosité qu'éprouvent l'un envers l'autre Marino Ascanio Caracciolo et Alfonso III d'Avalos :

[...] il cardinale si doleva assai [du marquis] et liberamente gli diceva et mostrava quanto inutilmente si fossero fatte molte spese di grandissima importantia et quantità di denari, intanto che alla mia presentia furono un dì in gran contesa di parole et perturbation d'animi. Per le qual cose vivendo il cardinale in gran dispiacere et di mala voglia [...].⁵³

D'après Domenico Sauli, très proche du cardinal Caracciolo, le manque de sérieux et la nature dispendieuse d'Alfonso III d'Avalos sont à l'origine de cette hostilité :

⁴⁹ XLv-XLIr.

⁵⁰ ASMI, Registri ducali, 193, ff. CXLIXr-v.

⁵¹ XLIIv. « [...] perseverando nel sertitio dell'imperador [...] » (XLVv).

⁵² « Il marchese all' hora teneva assai buon conto di me et in segno di questo volse haver seco nella guerra Annibal mio genero con una buona provisione » (XLVIv).

⁵³ XLVIIIr-v.

Subito che 'l marchese del Vasto fù fatto capitano generale, mandò a dimandar la moglie che venisse di Napoli in Lombardia.⁵⁴

[...] dove a lui [le marquis] sarebbe stato conveniente esser di continuo nell'essercito et presso agli nemici li quali ogni dì prevalevano, egli se ne stava la maggior parte del tempo con la moglie in Milano.⁵⁵

[...] il marchese a Milano, al quale restava debito di molte paghe coi soldati li quali si riducevano nello stato di Milano a vivere alle spese de popoli (come essi dicono) a discrezione, con poca cura et diligentia [...].⁵⁶

Les problèmes occasionnés par Alfonso III d'Avalos ainsi que les conséquences de la présence militaire française en Piémont, que Domenico Sauli n'hésite pas à lui imputer, eurent, malgré la trêve militaire confirmée par le traité de Nice, des répercussions économiques extrêmement néfastes sur le duché de Milan.⁵⁷ Sauli précise notamment qu'Alfonso III d'Avalos ne payait pas ses soldats « [...] li quali si riducevano nello stato di Milano a vivere alle spese de popoli (come essi dicono) a discrezione [...] ».⁵⁸

À la mort inattendue du cardinal le 28 janvier 1538, Alfonso III d'Avalos est nommé gouverneur tandis que Domenico Sauli est chargé des finances du duché, ce qui représente pour celui-ci une promotion considérable dans le duché de Milan :

[...] l'imperatore, dopo la morte del cardinale haveva dato carico con un mandato generale in persona mia come di presidente del magistrato, di essigere governare et dispensare tutto il denaro della camera sua di Milano secondo che fosse accaduto et secondo gli ordini soliti, et con quella medesima potestà che in questo haveva havuto il cardinale [...].⁵⁹

Néanmoins, Domenico Sauli se retrouve alors dans la même situation que l'ancien gouverneur : il doit faire face à l'incompétence et à la cupidité envers l'argent public d'Alfonso III d'Avalos.

En 1537, Domenico Sauli est appelé à Nice pour rendre compte de la situation économique du duché de Milan. L'empereur s'étonne des importantes dépenses qui lui sont rapportées mais ne prend aucune mesure contre le nouveau gouverneur, clairement désigné par Domenico Sauli comme le responsable de cet état de fait.

Peu après, à Gênes, lors d'un second rapport sur la situation économique de Milan, Charles Quint rejette la faute sur Domenico Sauli. C'est cette entrevue qui constitue, pour Domenico Sauli, le début de sa disgrâce :

Et in questo luogo mi convien dire, et non voglio tacerlo, che da quello che si trattò lì a Genova in quel consiglio ho conosciuto dapoi che è nasciuta la causa et principio dei travagli et persecuzioni mie percioche accadendo in quelle consulte con l'imperatore et i sudetti suoi consiglieri trattare di questi occorrenti bisogni del denaro et parlando io liberamente come si conveniva, mi avidi che l'imperatore et i suoi del consiglio udivano et intendevano le mie ragioni mal volentieri.⁶⁰

⁵⁴ XLVv-XLVIr.

⁵⁵ XLVIr.

⁵⁶ XLVIIIr.

⁵⁷ XLVIv-XLVIIr.

⁵⁸ XLVIIIr.

⁵⁹ XLIXr.

⁶⁰ LIIv.

Selon Domenico Sauli, la faute en revient à l'empereur ainsi qu'à son entourage : il explique que ceux-ci avaient choisi, malgré les avertissements de Marino Ascanio Caracciolo, de nommer Alfonso III d'Avalos qu'ils connaissaient inapte à la gestion des finances et ajoute que les conseillers impériaux, ne collaboraient pas pleinement avec les Italiens :

[...] et quelli signori del consiglio dell'imperadore lo tacevano al Taverna et a me come se a noi et non ad essi fosse toccato il darci rimedio.⁶¹

[...] et ancor che non si fidassero del marchese nel maneggio del denaro però nel dispensarlo male se ne accordavano piu presto col marchese che con noi.⁶²

Dès lors, Domenico Sauli n'hésite plus à donner son opinion :

In somma per dirti quello che sempre ne ho poi sentito per quel io vidi in quel consiglio del negotiar del imperadore et dei suoi delle cose di questo stato, io sempre poi ho giudicato che non ci havessero affettione né volontà alcuna di far bene, né di esso stato se ne tenesse conto alcuno se non di cavarne quello che se ne poteva per ogni via.⁶³

[...] giudicai che quell'imperadore et quei del suo consiglio non havevano altra cura di questo stato che di pascerne non solamente la sua gente di guerra ma sodisfarne a molti loro appetiti inutili et contra il ben et carità publica [...].⁶⁴

Alfonso III d'Avalos ne devait-il pas se libérer de Domenico Sauli qui faisait obstacle à ses ambitions et colportait des informations peu flatteuses sur sa personne ? C'est donc sans surprise que Domenico Sauli relate dans son discours les différentes étapes de son déclin au sein de duché de Milan ; ces étapes sont par ailleurs corroborées par la correspondance d'Andrea Doria⁶⁵ et de Ferrante I^{er} Gonzaga.⁶⁶

Vers 1541, Alfonso III d'Avalos s'entoura de dix ou douze personnes dont le Génois Tommaso De Fornari ; le comte Francesco Cavazzi della Somaglia, issu de la famille asturienne des Anghilaros ; le comte Camillo Borromeo ; Filippo Tornielli et Giovanni Tommaso Gallarati. Les diverses provenances, géographiques et sociales, des membres de ce groupe et particulièrement la présence dans celui-ci d'un Génois, dont la famille, à la tête d'un "albergo" à Gênes depuis 1528, appartient à la même faction des Sauli et dont deux autres membres sont économiquement liés à Domenico Sauli,⁶⁷ prouvent incontestablement que la motivation première de ce groupe est d'abord de nature économique : les membres de ce groupe s'intéressaient soit aux activités économiques privées de Domenico Sauli soit à celles qu'il traitait au sein de l'administration

⁶¹ LIv.

⁶² LIIv.

⁶³ Lv-LIr.

⁶⁴ LIIr-v.

⁶⁵ V. les suppliques signalées *infra*.

⁶⁶ V. les lettres qu'il adresse à l'empereur le 27 juin 1550 puis les 12 février et 6 mars 1556 (L. R. Porro Lambertenghi, *Autobiografia di Domenico Sauli*, in « Miscellanea della regia deputazione di storia patria », Libreria Fratelli Bocca, Torino 1878, II, XVII, pp. 60-69).

⁶⁷ Un parchemin du 4 avril 1517 nous indique que Domenico Sauli était associé à Carlo de Fornari dans le cadre de la location des deux abbayes milanaïses de Santa Maria di Ferreto et de San Simpliciano [Archives d'État de Gênes (dorénavant ASGE), Archivio Segreto, Trattati e negoziazioni, 2737N, 145, inédit et P. Lisciandrelli, *Trattati e negoziazioni politiche della Repubblica di Genova (958-1797)*, Società ligure di storia patria, Genova 1960, p. 185] et un acte notarié d'Antonio Pastorino, daté du 3 avril 1521, nous apprend que Bartolomeo De Fornari donnait procuration à Paolo et Domenico Sauli dans le cadre des foires de Lyon (ASGE, Notai Antichi, 1332, 324, inédit et D. Gioffrè, *Gênes et les foires de changes de Lyon à Besançon*, S.E.V.P.E.N., Paris 1960, p. 212).

milanaise. Ensemble, ils calomnièrent Domenico Sauli, dénoncèrent sa tyrannie et l'accusèrent de vouloir, avec d'autres, s'affranchir de l'Espagne.

En 1541, Charles Quint ordonna l'ouverture d'une enquête et envoya sur place Gómez Suárez de Figueroa. L'enquête n'aboutit qu'à la constatation d'« [...] una mala volontà contra di noi altri di quella brigata [Domenico Sauli et les anciens serviteurs du duc de Milan] ». ⁶⁸ En août, lors de la venue, de l'empereur à Milan, Alfonso III d'Avalos ne manqua pas de

[...] commemorare la mala contentezza di questa nobiltà dello stato facendo la cosa di piu importanza et piu grave che ella non era ; et alla fine l'imperadore per sbrigarli da questa querela del marchese gli concesse che io col tesoriere et tutto il magistrato con tutti gli altri ministri dovessimo esser sospesi dagli officii nostri et impose al regente Figueroa che procedesse ad investigar i predetti tre capi contra di noi piu diligentemente. ⁶⁹

La datation de la suspension de Domenico Sauli oscille donc entre l'arrivée de l'empereur à Milan en août 1541 et l'abolition, par Alfonso III d'Avalos, des trois magistratures civiles du duché de Milan le 13 octobre 1541. ⁷⁰

Même s'il indique, dans son discours, se sentir libéré d'un poids et heureux, en 1542 Domenico Sauli choisit cependant de se rendre en Espagne auprès de l'empereur dans le but de se défendre. Charles Quint lui accorde une « [...] gratissima audienza [...] » ⁷¹ et lui répondit « [...] con buonissime parole [...] ». ⁷² Domenico Sauli demeura à la cour deux mois et l'entourage de l'empereur lui fit savoir « con bel modo » que s'il voulait bien donner dix mille écus à l'Espagne, il serait alors rétabli dans ses fonctions, « [...] accarezzato et ben trattato ». ⁷³ Domenico Sauli refusa parce que cela allait à l'encontre de son innocence et de son honneur et repartit en Italie, après en avoir obtenu la permission, laissant l'empereur et les membres de son conseil mécontents.

De retour à Milan où il restera apparemment jusqu'en 1546, Domenico Sauli fut soumis de nouveau à une enquête, menée par de nouveaux commissaires qui œuvrèrent « [...] iniquamente [...] » ⁷⁴ dans le but d'obtenir l'argent précédemment demandé. En vain. « [...] [S]i volsero allora alla forza et violentia. Et senza alcuna ragione o pretesto [...] », ⁷⁵ ils perquisitionnèrent le domicile de Domenico Sauli, prirent ses livres de comptes privés et les falsifièrent afin de l'accuser de malversations financières dans le commerce du sel qu'il géra entre 1527 et 1530. Par la suite, ils voulurent « [...] fabricare una causa criminale [...] » ⁷⁶ et Domenico Sauli, malgré la mort d'Alfonso III d'Avalos et la nomination comme gouverneur de Ferrante I^{er} Gonzaga, dut payer une amende de trente-trois mille écus, de peur de perdre l'ensemble de ses biens.

⁶⁸ LVIr.

⁶⁹ LVIr-v.

⁷⁰ F. Arese, « Le supreme cariche », pp. 70 et 94-95 et F. Chabod, *Lo Stato di Milano*, pp. 152 et 199. Cette datation est par ailleurs corroborée par une supplique que Domenico Sauli adresse à Charles Quint entre les 21 et 27 juin 1550 : « [...] chi ha servito a V. M. dopo la morte del Duca Francesco sei anni [...] » (L. R. Porro Lambertighi, *Autobiografia*, p. 58).

⁷¹ LVIIIr.

⁷² *Ibidem*.

⁷³ LVIIIv.

⁷⁴ LIXr.

⁷⁵ *Ibidem*.

⁷⁶ LXr.

D'après le Vénitien Vincenzo Fedeli, l'origine génoise de Domenico Sauli semblerait également être un des motifs, sinon le motif principal qui poussa l'empereur et son entourage, qui nourrissaient désormais l'espoir de se rendre maîtres de Gênes, à écarter ce Génois de Milan.⁷⁷

Ainsi donc, après avoir poursuivi son ascension à Milan auprès de Charles Quint,⁷⁸ Domenico Sauli finit par être écarté du pouvoir, à l'instigation d'un "Espagnol" et par une coalition d'individus qui convoitaient sa position influente.

Homme public, socialement et politiquement impliqué dans les milieux qu'il fréquente, économiquement actif en Italie, en France sur les foires de Lyon et en Angleterre, Domenico Sauli est un homme de réseaux. Entre 1524 et 1546, il s'appuie incontestablement sur ses relations tant économiques que politiques et culturelles, pour garantir son ascension auprès de Francesco II Sforza puis pour se maintenir dans le duché de Milan lors de son annexion par Charles Quint et renforcer la place qu'il y occupe.

Dans ce contexte belliqueux de course à l'hégémonie, le positionnement de Domenico Sauli par rapport à l'Espagne et aux Espagnols – y compris ceux qu'il juge comme tels –, évolue très naturellement au gré des circonstances et surtout en fonction de ses intérêts : tantôt il s'oppose à l'Espagne, tantôt il collabore et se met à son service, avant d'en être écarté...

La responsabilité « [...] del passato [suo] naufragio [...] »⁷⁹ – c'est le terme, évocateur pour les habitants d'une république maritime, que Domenico Sauli choisit pour définir son déclin dans une lettre qu'il adresse à son fils Alessandro depuis Pavie le 9 avril 1564 – ne doit pas être circonscrite à l'action des Espagnols ou de l'Espagne ; elle découle au contraire des manœuvres d'une pluralité d'acteurs, de toutes origines confondues, animés par une mosaïque d'objectifs connexes, manœuvres auxquelles celles de Domenico Sauli et de ses relations n'ont pu faire face.

⁷⁷ F. Chabod, *Storia di Milano nell'epoca di Carlo V*, Einaudi, Torino 1961, p. 418.

⁷⁸ Domenico Sauli obtient par exemple le 3 septembre 1538 le fief de Cassine (ASMI, Atti di governo, Feudi camerali parte antica, 167, inédit).

⁷⁹ Archives historiques des Pères Barnabites de Milan, cart. gialla 38, 6, 1, inédit.